



UNIVERSITÉ DE LIÉGE.



RÉOUVERTURE SOLENNELLE DES COURS.

ANNÉE 1866-1867.

(16 octobre 1866.)



RAPPORT DU PRO-RECTEUR

M. A. SPRING.

PROGRAMME DES COURS.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES



LIÉGE

IMPRIMERIE DE J. DESOER, LIBRAIRE

1866

EXPOSÉ DE LA SITUATION

DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1865-1866.

MESSIEURS,

L'honorable recteur de l'Université se trouvant empêché par une maladie dont la marche nous permet cependant d'espérer encore une issue heureuse (1), j'ai le devoir de procéder, à sa place, à la réouverture solennelle des cours.

Vous n'attendez pas de moi le discours d'usage; les circonstances me conseillent de me borner à l'exposé de la situation pendant l'année académique précédente.

POPULATION.

Le nombre des inscriptions générales a été de 786. Il se répartit ainsi qu'il suit entre les quatre facultés et l'École des arts et manufactures et des mines :

Faculté de philosophie,	74 élèves, dont 51 nouveaux.	
» de droit,	165	30
» de sciences,	69	42
» de médecine,	110	12
Écoles spéciales,	368	75
Totaux,	786	210

Comparés à ceux de l'exercice précédent, ces chiffres démontrent une augmentation de 14 élèves pour les Facultés, et une diminution de 33 pour les Écoles spéciales. S'il fallait rechercher les causes de cette diminution, on les trouverait

(1) Cet espoir a été déçu. L'honorable M. François Kupfferschlaeger a succombé le 19 octobre, à 10 heures du matin.

naturellement d'abord dans l'encombrement des carrières industrielles, puis dans la multiplication d'écoles similaires à l'étranger et dans le pays, enfin dans la sévérité croissante qui, au grand avantage des études et de la réputation de nos écoles, préside aux examens d'admission. Plus que tout autre, l'enseignement donné aux frais de l'État doit préférer la *qualité* des élèves à la *quantité*.

Des 786 élèves inscrits, 705 appartenaient à la Belgique et se répartissaient entre ses diverses provinces dans les proportions suivantes :

Province de Liège	361
» Hainaut	77
» Namur	65
» Brabant	63
» Limbourg	44
» Luxembourg	39
» deux Flandres	32
» Anvers	24
Total, <u>705</u>	

Les élèves étrangers étaient au nombre de 81 et appartenaient aux États que voici :

Pays-Bas	24
Pologne.	17
France	11
Espagne	7
Prusse	6
Principautés Danubiennes.	4
Brésil	2
Java	2
Allemagne méridionale	2
Autriche	1
Norwège	1
Russie	1
Cuba.	1
Bolivar	1
Mexique	1
Total, <u>81</u>	

La mort a prélevé son tribut accoutumé sur la jeunesse universitaire. Cependant, malgré la vive sympathie que nous inspire la douleur des familles qui ont été frappées, et le cœur encore ému au souvenir de l'épidémie qui a jeté un voile de tristesse sur les vacances universitaires, nous rendons grâce à la divine Providence de n'avoir pas été éprouvés davantage. D'après les renseignements qui sont à notre disposition, trois étudiants seulement ont succombé au fléau asiatique; ce sont :

M. *Lebrun*, Nicolas, de Bastogne, élève de la candidature en médecine;

M. *Damseaux*, Léon, de La Reid, élève du premier doctorat en médecine;

Et M. *Schmidt*, Herman, de Liège, élève de la Faculté de philosophie pour les cours de l'École normale des humanités.

Quatre autres étudiants ont été enlevés dans le courant de l'année par des maladies ordinaires; ce sont :

M. *Lechat*, Gustave, de Liège, élève de l'École des mines;

M. *Godfrin*, Victor-Jacques-Marie-Jean, de Tongres, élève de la candidature en médecine;

M. *De Sière*, Ernest, de Staden, également élève de la candidature en médecine;

M. *Lysens*, Hippolyte, de Tongres, élève de l'École des mines.

EXAMENS.

295 élèves ont pris inscription pour passer leur examen devant les jurys universitaires pendant la deuxième session de 1865 et la première de 1866;

De ce nombre 234 ont été admis, dont :

142 d'une manière satisfaisante;

66 avec distinction (1);

(1) Ce sont :

MM.

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE.

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Moreau, Eugène, de Herve. | 4. Coopmans, Hubert, de St-Trond. |
| 2. Deprez, William, de Spa. | 5. Volders, Léon, de Pael. |
| 3. Hanin, Charles, de Marche. | 6. Demaret, Godefroid, de Liège. |

26 avec la plus grande distinction (1).

MM.

B. FACULTÉ DES SCIENCES.

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Demaret, Henri, de St-Remi. | 4. Mottart, Ch.-Lamb., de Geer. |
| 2. Gille, Julien, de Dampremy. | 5. Duquenne, Polydor, de Liège. |
| 3. Swaen, Auguste, de Verviers. | 6. Vanhoren, Franç., de St Trond. |

MM.

C. FACULTÉ DE DROIT.

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. De Thibault, Charl., de Mons. | 12. Aerts, Robert, de St-Trond. |
| 2. Selb, Florent, d'Anvers. | 13. Vanzuylen, Albert, d'Anvers. |
| 3. Kupfferschlaeger, J., de Liège. | 14. Cartnyvels, A., de Lens-St-Remi. |
| 4. Chauvin, Victor, de Liège. | 15. Barbier, Henri, de Namur. |
| 5. Fagnan, Edmond, de Liège. | 16. Flechet, Armand, de Warsage. |
| 6. Plissart, Firm., de Tongres-N-D. | 17. Henry, Alexis, de Dinant. |
| 7. Coune, Emile, de Liège. | 18. Gillet, Frédéric, d'Aubel. |
| 8. Halbart, Jules, de Rocour. | 19. Rossignon, Joseph, de Huy. |
| 9. Soubre, Joseph, de Bruxelles. | 20. Demarteau, Georges, de Huy. |
| 10. D'Hoffsmidt, Nap., de Bastogne. | 21. Ruth, Jules, de Neufchâteau. |
| 11. De Thibault, Oct., de Hasselt. | 22. Ghysens, Ferd., de Bilsen. |

MM.

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Drisket, Félix, de Liège. | 14. Doutrewe, Alb., de Louvegnée (1) |
| 2. Dortu, Victor, de Battice. | 15. Lambret, Gustave, d'Yvoir (1). |
| 3. Piron, Louis, de Roelenge. | 16. Leurquin, D., de Vinalmont (1). |
| 4. Wynants, Alph., de Noorbeek. | 17. Milet, Emile, de Bruges (1). |
| 5. Carpentier, Eugène, de Liège. | 18. Delgotalle, Alfred, de Liège (1). |
| 6. Farcy, Paul, de Vinalmont. | 19. Tedesco, Jules, d'Arlon (1). |
| 7. Charles, Nicolas, de Liège. | 20. Barlet, Gust., de Bruxelles (1). |
| 8. Rosart, Jules, de Velaine. | 21. Smets, Eugène, d'Overpelt. |
| 9. Defalle, Libert, de Crisnée. | 22. Farcy, Jules, de Bodegnée. |
| 10. Beco, Toussaint, de Chokier. | 23. Mathot, Jean, d'Abolens. |
| 11. Vander Aa, Ern., de Beeringen. | 24. Delaute, Armand, de Mottet. |
| 12. Palante, Léopold, de Liège. | 25. Lambotte, François, d'Engis. |
| 13. Collard, Philippe, de Haccourt. | |

(1) M.

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE.

1. Noblet, Elisée, de Bruxelles.

(1) MM. Doutrewe, Lambret, Leurquin, Milet, Delgotalle, Tedesco et Barlet ont obtenu ce grade dans deux examens différents.

Les examens de passage et de sortie des Écoles spéciales ont donné les résultats suivants : sur 307 récipiendaires qui se sont présentés, 237 ont été admis, dont :

186 d'une manière satisfaisante ;

45 avec distinction (1) ;

MM.

B. FACULTÉ DES SCIENCES.

1. Chalon, J. Ch. Ant., de Namur. 2. Humblet, Julien, de Liège.

MM.

C. FACULTÉ DE DROIT.

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Mestreit, Joseph, d'Arlon. | 6. Demarteau, Georges, de Huy. |
| 2. Nossent, Jules, de Tongres. | 7. Gilmont, Louis, de Seneffe. |
| 3. Baar, Emile, de Liège. | 8. Camauer, Godefroid, de Huy. |
| 4. Leroux, Léon, de Dison. | 9. Van Marcke, Charles, de Liège. |
| 5. Rossignon, Joseph, de Huy. | |

MM.

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Ancion, Edmond, de Liège. | 6. Grandry, Michel, de Tilleur (1). |
| 2. Umé, Joseph, de Bruxelles. | 7. Galand, C., de Grâce-Berleur (1). |
| 3. Grandjean, Nic., de Volaivile. | 8. Bury, Victor, de St-Trond (1). |
| 4. D'Ans, Auguste, de Liège. | 9. Smets, Eugène, d'Overpelt. |
| 5. Lebeau, Alfred, d'Argenteau (1). | 10. Demalte, Alph., de Tongres. |

(1) MM.

- | | |
|---|--|
| 1. De Roebé, Théodore, de Manom (France). | 13. Badoux, Alfred, de Seraing. |
| 2. De Loch, Léon, de Scharbeck. | 14. De Ciechanowiecki, Ladislas. |
| 3. Massenge, A., de Malmédy. | 15. Gaminde, Alberto, de Bilbao. |
| 4. Bourg, Victor, de Houdeng-Aimeries. | 16. Lekeu, Alfred, de Liège. |
| 5. Fineuse, Édouard, de Gedinne. | 17. Carez, Gustave, de Cerfontaine. |
| 6. Rocour, Georges, de Liège. | 18. Kelecom, Eugène, de Molenbeck-St-Jean. |
| 7. Dupret, Ernest, de Charleroi. | 19. Kirsch, Léopold, de Liège. |
| 8. Meyer, Frédéric, de Bergem. | 20. Spée, Eugène, de Liège. |
| 9. Pergameni, Edg., de Bruxelles. | 21. Abras, Charles, de Namur. |
| 10. Servais, Émile, de Luxembourg. | 22. Massalski, U., de Kiedrasovka. |
| 11. Franquoy, Ferdinand, de Liège. | 23. Cauderlier, Gustave, de Gand. |
| 12. Witmeur, Henri, de Liège. | 24. Decroupet, Lambert, de Beyne. |
| | 25. Laurent, Ernest, d'Enghien. |

(1) MM. Lebeau, Grandry, Galand et Bury ont obtenu ce grade dans deux examens différents.

5 avec grande distinction (1) ;

1 avec la plus grande distinction (2).

Quarante-neuf élèves ont été diplômés, savoir : 10 en qualité d'ingénieur civil mécanicien, 16 en qualité d'ingénieur civil des arts et manufactures, 4 d'ingénieur des mines et 19 d'ingénieur honoraire des mines.

Un diplôme a été obtenu avec grande distinction (3) ;

19 avec distinction (4) ;

29 d'une manière satisfaisante.

-
- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 26. Léonard, Julien, de Russon. | 36. Mittarnowski, A., de Varsovie. |
| 27. Toussaint, Fréd., de Bruxelles. | 37. Lemerel, Édouard, d'Ath. |
| 28. Mahiels, Albert, d'Arras. | 38. Laduron, Émile, de Beaumont. |
| 29. Dubiez, Théophile, de Velaines. | 39. Leduc, Victor, de Liège. |
| 30. Dekeyser, Ernest, d'Anvers. | 40. Droixhe, Alex., de Burdinne. |
| 31. Deharse, Alexandre, de Liège. | 41. Frankignoulle, L., de Liège. |
| 32. Levarlet, Cyrille, de Hannut. | 42. Verloop, Corneille, d'Utrecht. |
| 33. Caveus, Charles, d'Anvers. | 43. Plucker, Jean, de Liège. |
| 34. Robert, Auguste, de Liège. | 44. Nagelmackers, Alfr., d'Avilès. |
| 35. Dallemagne, Jules, de Sclessin. | 45. Antoine, H., de Grâce-Berleur. |
- (1) MM.
- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Mathei, Alph., de Ruremonde. | 4. Van der Made, Jean, d'Arnhem. |
| 2. Reigler, Arnand, de Spa. | 5. Destordeur, Joseph, de Jupille. |
| 3. Syroczynski, Léon, de Jurkovce. | |
- (2) M.
- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Loiseau, Oscar, de Landrecies. | |
|-----------------------------------|--|
- (3) M.
- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. Destordeur, Joseph, de Jupille. | |
|------------------------------------|--|
- (4) MM.
- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Cavens, Charles, d'Anvers. | 11. Prodhomme, H., de Versailles. |
| 2. Robert, Auguste, de Liège. | 12. Dubiez, Théophile, de Velaines. |
| 3. Mitarnowski, A., de Varsovie. | 13. Levarlet, Cyrille, de Hannut. |
| 4. Lemerel, Édouard, d'Ath. | 14. Dehase, Alexandre, de Liège. |
| 5. Laduron, P. Ém., de Beaumont. | 15. Thonnard, Léon, d'Ixelles. |
| 6. Droixhe, Alex., de Burdinne. | 16. De Keyser, Ernest, d'Anvers. |
| 7. Verloop, C. Guill., d'Utrecht. | 17. De Keyst, Jules, de Lessines. |
| 8. Plucker, Jean, de Liège. | 18. Bertrand, René, d'Anvers. |
| 9. Fraget, Jules, de Varsovie. | 19. Chevron, Laurent, de Liège. |
| 10. Nagelmackers, Alfr., d'Avilès. | |

GRADES SCIENTIFIQUES.

La faculté de droit a conféré à M. Leresco, Jean, de Pitesti (Roumanie), le diplôme de candidat en sciences politiques et administratives, après des épreuves subies avec la plus grande distinction, conformément à l'arrêté royal du 12 octobre 1838.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — ATTRIBUTIONS.

Dès le commencement de l'année académique, par arrêtés royaux du 12 octobre 1865, quatre de nos collègues ont été promus au rang de professeur ordinaire ; ce sont :

MM. Kupfferschlaeger, Isidore, et Dewalque, Gustave, de la Faculté des sciences ;

M. Heuse, Henri, de la Faculté de médecine, et

M. de Laveleye, Émile, de la Faculté de droit.

Un arrêté royal de la même date a nommé professeur extraordinaire de la Faculté de médecine M. Wasseige, Adolphe, docteur spécial en sciences chirurgicales, en lui attribuant le cours théorique et pratique des accouchements.

Les cours étaient terminés depuis longtemps, les examens mêmes tiraient à leur fin, maîtres et élèves étaient dispersés, lorsqu'un irréparable malheur est venu frapper le corps professoral. M. Léon de Closset, professeur ordinaire de la Faculté de philosophie et lettres, a succombé, le 1^{er} septembre dernier, à une attaque foudroyante du mal épidémique. Peu de semaines avant cette date fatale, notre digne et bien regretté collègue avait été l'objet d'une distinction de nature à projeter sur sa vie un éclat lumineux et bienfaisant. En recevant au Palais provincial l'hommage du corps universitaire, notre jeune Souverain a daigné rappeler que c'est à l'honorable M. de Closset qu'il devait son instruction littéraire, et qu'ainsi indirectement, a-t-il daigné ajouter, *Il se considérait aussi comme élève de l'Université de Liège.*

Les circonstances nous ont empêchés, au moment de la catastrophe, de manifester publiquement nos sentiments de douleur et de reconnaissance. Cette omission sera réparée prochaine-

ment. Une voix autorisée proclamera le rare mérite de notre collègue; elle louera comme il convient son savoir et sa vertu; elle fera apprécier, mieux que je ne pourrais le faire ici, les services qu'il a rendus aux lettres et à l'enseignement; elle apportera ainsi du soulagement à notre tristesse.

Les cours devenus vacants par le décès de M. de Closset, savoir : d'*Exercices philologiques et littéraires sur la langue latine*, de *littérature latine* et de *littérature grecque*, seront faits par M. J. Delbœuf, professeur extraordinaire, qui, en vertu d'un arrêté royal du 2 octobre courant, passe de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand à celle de Liège.

Celui de nos collègues qui figure comme le plus ancien à la tête du corps professoral, et que de longs et dévoués services y avaient autorisé, l'honorable M. Evrard Dupont s'est décidé, à notre grand regret, à solliciter sa promotion à l'éméritat. Sa demande a été accueillie par l'arrêté royal du 14 août dernier. Nous ignorons encore, à l'heure qu'il est, de quelle manière le gouvernement compte pourvoir à l'important cours des Pandectes, devenu ainsi vacant; mais, quelle que soit la décision à intervenir, nous savons que le concours de notre très-excellent collègue ne fera pas défaut à l'Université qu'il a toujours chérie et qui gardera de lui un souvenir cordial et reconnaissant.

L'Université se glorifie tout entière des témoignages honorifiques qui sont accordés à ses membres. Alors même qu'ils sont motivés sur des services étrangers à l'enseignement et à la science, elle reconnaît qu'ils ajoutent à son prestige. Toutefois, l'usage veut qu'il ne soit fait mention, dans le compte-rendu annuel, que des nominations obtenues dans l'Ordre national. Lors de la visite que LL. MM. ont faite à la ville de Liège, au mois de juillet dernier, le Roi a créé chevalier de l'Ordre de Léopold M. Félix Macors, professeur ordinaire de la Faculté de droit et membre de la Commission administrative des Hospices civils de Liège.

Maintenant, messieurs, que j'ai mentionné tout ce qui concerne le personnel actuellement enseignant, me sera-t-il permis de remplir un devoir de piété envers un ancien professeur qui, séparé de l'Université depuis de longues années, lui a néanmoins conservé, jusqu'à la fin de ses jours, un dévouement sincère

et actif. Ce fut un homme supérieur, une des illustrations des Universités de Liège, de Louvain, de Gand, de Fribourg et de Tubingue, un des princes de la science historique et, ainsi qu'il m'a été affirmé par un éminent homme d'État belge, son élève, le fondateur de la vraie science du droit dans le pays.

A ces titres vous avez tous reconnu M. Aug. Warnkœnig, qui a succombé le 19 du mois d'août à Stuttgart, où il remplissait encore les fonctions de conseiller d'État en service extraordinaire. Son *Histoire du droit public et des institutions de la Flandre jusqu'en 1305* et son *Histoire du droit public et des institutions de la France* resteront comme des monuments de sa gloire, alors que les qualités aimables qui le distinguaient comme homme lui assurent à jamais une place dans le souvenir de ses nombreux disciples et de tous ceux qui l'ont connu.

STATUE D'ANDRÉ DUMONT.

Je viens de prononcer le mot *illustration*. Devant la salle qui nous abrite en ce moment, il se dresse, depuis le 17 juillet dernier, comme une noble enseigne, l'image, coulée en bronze, d'André Dumont, du grand géologue belge, de l'éminent professeur de notre École des mines, de l'ancien recteur de l'Université. La statue fut érigée avec le concours de l'État, de la province et de la ville, à l'aide d'une souscription à laquelle les industriels de la province et du pays, ainsi que les ingénieurs sortis de nos écoles spéciales, ont pris la part principale et à laquelle Eugène Simonis a consacré son talent généreux et patriotique. Elle fut inaugurée en présence du Roi et de la Reine, aux acclamations enthousiastes de nos élèves actuels et anciens. C'eût été un grand bonheur pour l'Université, un bonheur à inscrire dans ses annales en lettres impérissables, si, à l'occasion de cette solennité, nous avions pu solliciter de LL. MM. la faveur insigne d'entrer dans cette Salle Académique pour y recevoir, ainsi que Léopold I^{er} les avait reçus avec bonté en 1848, les hommages respectueux du corps professoral et de nos étudiants, animés d'une si belle ardeur patriotique et d'un profond attachement à leur jeune souverain. Des arrangements matériels

contraires, étrangers au service universitaire, mais abrités sous des ordres supérieurs, nous ont privés de ce bonheur.

La mémoire de Dumont a donc reçu sa consécration : la plus grande à laquelle un homme puisse parvenir. Cependant cette consécration ne lui appartient pas en propre. L'homme à qui l'on élève une statue est plus qu'un homme ; il est le représentant d'un principe, d'une idée ou d'un sentiment. Dumont, coulé en bronze, représente la science. L'hommage lui est rendu par l'industrie, et où pareil hommage eût-il été mieux à sa place que dans la cité qui tire sa force et sa gloire de l'industrie minière et qui, en même temps, entretient dans son sein une grande institution de science et d'enseignement comme on entretenait le feu au fond du temple !

C'est à ce titre, comme hommage rendu à la science désintéressée, que nous avons accueilli le monument ; c'est ainsi que, comme Université, nous nous croyons autorisés à exprimer notre reconnaissance à ceux qui l'ont posé en face de nous.

DIPLOMES SPÉCIAUX. — COURS PRIVÉS.

Parmi les questions organiques de l'enseignement supérieur, il n'en est pas de plus importante que le problème relatif au recrutement du corps professoral. Quiconque a observé et réfléchi sait que la vie n'est partout que dans la continuité du développement. A côté des organes qui s'usent dans un travail utile, il doit s'en trouver d'autres qui s'exercent au travail d'assimilation. C'est ainsi que devient l'*organisme*.

Il y a longtemps qu'on a compris que les éléments naissants et assimilables avaient besoin d'être fixés auprès de nos Universités ; que les élèves d'élite et de bonne volonté devaient trouver de l'encouragement et l'occasion de développer leurs talents. La difficulté était dans le choix des moyens.

En 1853, le gouvernement a créé un diplôme scientifique spécial en faveur des docteurs qui se sentent portés vers le haut enseignement et s'appliquent, dans ce but, à certaines spécialités de la science.

En 1864, il a étendu la mesure, en décidant que les docteurs

spéciaux et d'autres personnes offrant des garanties analogues, pourront être autorisés à ouvrir des cours privés aux universités de l'Etat.

Parmi les docteurs autorisés, deux ont fait leurs cours pendant l'année 1865-1866.

M. Oscar Ansiaux, docteur spécial en sciences chirurgicales, a donné des leçons intitulées : *Étude générale et approfondie du traitement des fractures*; et M. Gustave Krans, docteur spécial en sciences médicales, a traité de la *Thérapeutique générale des maladies de l'enfance*. Pourquoi faut-il rappeler qu'une mort prématurée a mis fin à la carrière de Gustave Krans et a retranché les belles espérances que nous étions en droit de fonder sur lui?

Les limites assignées d'abord aux cours privés ont paru trop étroites à un grand nombre d'amis de la science. Qu'ils se rassurent néanmoins. L'institution est susceptible de se développer et d'acquérir une importance plus grande. Beaucoup dépendra, sous ce rapport, de l'énergie et du zèle des aspirants intéressés.

PUBLICATIONS.

La mission de transmettre la science aux nouvelles générations implique pour ainsi dire la tendance à l'élargir et à la perfectionner constamment. Aussi l'Université, revendiquant une part de gloire dans les succès littéraires et académiques de ses membres, a-t-elle adopté l'usage d'une revue bibliographique annuelle.

J'ai la satisfaction de signaler en premier lieu une œuvre capitale, due à la plume savante de M. Adolphe Borgnet. *L'Histoire de la Révolution liégeoise de 1789* (1) a obtenu le prix quinquennal d'histoire.

M. Troisfontaines a publié une seconde édition, revue et aug-

(1) *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785-1795) d'après des documents inédits*. 2 vol. in-8°. Liège, de Thier et Lovinfosse, 1865.

mentée, du *Traité d'antiquités romaines considérées principalement au point de vue politique* (1).

M. Alphonse Le Roy, outre de nombreux articles de critique philosophique, historique et littéraire, insérés dans les journaux et les revues, ainsi que de rapports et dissertations (2), a fait paraître un *Glossaire de termes techniques d'architecture gothique, traduit de l'anglais de E. J. Willson et remanié sous forme de Glossaire français-anglais, avec de nombreuses additions* (3).

M. Em. de Laveleye a donné une nouvelle édition de la traduction des *Nibelungen*, précédée d'une traduction de la partie épique des *Edda's* et d'une étude sur la formation de l'Épopée. Il a fait insérer, en outre, dans la REVUE DES DEUX-MONDES, des *Études sur l'organisation de l'Enseignement du Peuple*.

Dans la Faculté des sciences, MM. Gloesener (4), de Koinck (5) et Gustave Dewalque (6) ont présenté plusieurs rapports à l'Académie royale de Belgique.

(1) 1^{re} partie. Bruxelles et Liège, Decq, 1866, in-8°.

(2) *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur le concours quinquennal d'histoire nationale*. Bruxelles, Deltombe, 1866, in-8°.

Souvenirs de vacances. Ascension de l'Etna. Liège, de Thier, 1866, in-18.

La Biographie nationale. Liège, de Thier, 1866, in-18.

L'instruction publique en Portugal, dans l'ENCYCLOPÆDIE DES GESAMMTEN ERZIEHUNGS-UND UNTERRICHTSWESENS. Gotha, Besser, 1866, T. VI, p. 119-148.

(3) Paris et Liège, Baudry, 1866, grand in-4°.

(4) Sur un Mémoire de M. J. Delbœuf, intitulé : *Détermination rationnelle des nombres de la gamme chromatique* (BULLETIN. T. XXI, n° 5).

Sur un travail de M. Achille Brachet, relatif à la lampe électrique (BULLETIN. T. XXII, n° 8).

(5) BULLETIN DE L'ACADÉMIE. T. XXI, nos 1, 2 et 6.

(6) Sur un travail de MM. Briart et Cornet, intitulé : *Sur les découvertes, dans le Hainaut, d'un calcaire grossier avec faune tertiaire, en dessous des sables rapportés par Dumont au système landenien* (BULLETIN. T. XX, p. 721).

Sur un Mémoire de concours relatif à la *Description du terrain houiller de la Belgique* (Ibidem, p. 915).

Sur la *Description minéralogique, géologique et paléontologique de la*

M. Lacordaire emploie ses instans avec un succès et une persévérance admirables à l'exploration et à la réforme du vaste domaine de l'entomologie. Il a fait paraître le tome VII de son *Genera des Coléoptères* (1).

M. de Cuyper a continué de donner ses soins à la *Revue universelle des mines de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts appliqués à l'industrie*, dont les tomes 19 et 20 ont paru (2).

MM. Chandelon (3) et Is. Kupfferschlaeger (4) ont fourni plusieurs notices de chimie appliquée et d'hygiène.

M. Catalan poursuit avec une ardeur infatigable la publication de ses manuels si utiles à l'enseignement. Il a donné aussi

Meule de Braquegnies, par MM. Briart et Cornet (BULLETIN. T. XXI, p. 75).

Sur la *Description minéralogique et stratigraphique de l'étage inférieur du terrain crétacé du Hainaut*, par MM. Briart et Cornet (*Ibidem*, p. 265).

Sur la *Description des végétaux fossiles rencontrés par MM. Briart et Cornet dans le terrain crétacé du Hainaut*, par M. Coemans (*Ibidem*, p. 275).

Sur une note de M. Malaise intitulée : *Sur des corps organisés fossiles trouvés dans le terrain ardennais de Dumont* (*Ibidem*, p. 634). M. Dewalque a donné, en outre, plusieurs notices pour la *Biographie nationale*.

(1) *Genera des Coléoptères*. Tome VII, in-8°, avec un Atlas de 24 planches. Paris, décembre 1865.

(2) Paris et Liège, Noblet et Baudry, 1865 et 1866.

(3) *Rapport sur les causes de l'explosion survenue le 5 février 1866 à la poudrière de Clermont-sur-Meuse*. (ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS, t. XXIII.)

Divers rapports sur l'hygiène publique dans l'Exposé des travaux des commissions médicales provinciales du royaume.

(4) *Comptes-rendus d'analyses et d'essais docimastiques de minerais de fer, de zinc, de plomb et de cuivre*. (REVUE UNIVERSSELLE, t. XVIII, XIX et XX.)

Compte-rendu sur l'usage des engrais artificiels. (LE MÉDECIN DE LA FAMILLE, nos 7 et 8.)

Note sur la conservation des denrées alimentaires. (*Ibidem*, n° 13).

plusieurs travaux académiques hautement appréciés par les personnes compétentes (1).

M. Édouard Morren a donné le tome XVI de la *Belgique horticole* (2) et le tome VII du *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique* (3); il a publié, en outre, plusieurs notices et mémoires relatifs à l'histoire naturelle (4).

M. Borlée vient de faire, à l'Académie royale de Médecine, une communication sur le *Traitement rationnel du choléra épidémique* (5); enfin,

M. Spring est l'auteur de plusieurs rapports, comptes-rendus

(1) *Manuel de géométrie et de trigonométrie*. Paris, Delalain.

Éléments de géométrie, 2^e édition, in-8°. Liège, Decq.

Traité élémentaire de géométrie descriptive, 3^e édition, in-8°. Paris, Dunod.

Cours d'analyse de l'École des Mines. Lithographie, Kirsch.

Sur les transformations des séries et sur quelques intégrales définies (MÉM. DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, in-4°).

Recherches sur les surfaces gauches (MÉM. DE L'ACADÉMIE, in-8°).

Sur l'intégration d'un système d'équations (BULLETIN DE L'ACADÉMIE).

Sur l'application d'un problème de géométrie, etc. (IBIDEM).

(2) Un volume in-8° avec planches.

(3) Un volume in-8°.

(4) *Panachure et duplication*, brochure in-8°. Amsterdam, 1866. (Extrait du BULLETIN DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE, qui a eu lieu à Amsterdam en 1865).

Expériences pour déterminer l'influence des gaz industriels sur la végétation; brochure in-8° avec 2 planches. Londres, 1866. (Extrait du BULLETIN DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE, qui a eu lieu à Londres en 1866).

H. M. Gaede, sa vie et ses œuvres, avec portrait; Brochure in-8°. Gand, 1865.

Culture des fleurs en appartement; causerie dans la salle d'émulation, à Liège, le 12 mars 1866; brochure in-8°.

(5) *Bulletin* de la séance du 29 septembre 1866.

et notices (1); il a publié aussi le premier fascicule d'un ouvrage intitulé : *Symptomatologie, ou Traité des accidents morbides* (2).

BIBLIOTHÈQUE.

Le nombre des volumes inscrits au Catalogue d'entrée, depuis le 1^{er} octobre 1865 jusqu'au 1^{er} octobre 1866 se décompose ainsi qu'il suit :

Volumes in-folio	57
» in-4 ^o	436
» in-8 ^o et min. form.	1236
Dissertations académiques.	736
Manuscrits	2
	<hr/>
Total,	2467

Ces chiffres comprennent, outre les acquisitions faites au moyen du subside porté annuellement au budget de l'Université, les ouvrages achetés pour compte de la ville et les dons faits par le gouvernement et des particuliers (3).

(1) *Sur une tête de castor trouvée à Donck, province de Limbourg.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. T. XXI, n^o 2.)

Note sur un cas d'Aphasie symptomatique d'une hémorrhagie du lobe frontal gauche du cerveau. (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, T. VIII, n^o 8.)

Sur la maladie de Trichines. (ANNALES DU CONSEIL DE SALUBRITÉ PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE. T. VI.)

(2) Bruxelles, Henri Manceaux, 1866. VI et 254 pages in-8^o.

(3) Voici les noms des personnes qui ont bien voulu enrichir notre collection :

MM. Catalan, Nypels, de Koninck, Troisfontaines, Ad. Borgnet, Is. Kupferschlaeger, Defooz, Gustave Devalque, Chandelon, A. Le Roy, Spring, Polain, Ul. Capitaine, Grandjean, D'Otreppe de Bouvette, J. Neuville, J. Desoer, L. de Thier, Demarteau, Festraets, Horion, E. Charlier, L. d'Andrimont, Grenson, L. Donckier, J. Fontaine, H. Helbig, F. Hénaux, Gérard-Jamme, Ch. Grandgagnage, Melsens,

SERVICE MATÉRIEL. — COLLECTIONS.

Le service matériel a continué de recevoir d'importantes améliorations ; parmi celles qui ont eu lieu cette année, il convient de mentionner les nouvelles appropriations faites à la bibliothèque. Ces travaux, qui ont duré plusieurs mois et ont nécessité le déplacement de tous les livres, ont pu, grâce à la direction intelligente de M. le bibliothécaire et au zèle des employés dont il dispose, être exécutés sans que le service ait été un seul jour interrompu.

Nos collections n'ont cessé de s'enrichir par les dons qu'elles ont reçus, par les acquisitions que permettent de faire les subsides de l'État et par les travaux de MM. les professeurs. Ces accroissements sont tels que les locaux occupés par nos musées et nos cabinets sont devenus tout-à-fait insuffisants et qu'il y a urgence de les agrandir.

L'administration de l'Université a appelé sur ce point l'attention de l'autorité communale, et tout nous donne lieu de croire qu'il sera bientôt porté remède à cette situation.

Mitchell, Saint-Paul-de-Sinçay, Durand, Berlin, Béron, Gauthier-Villars, Ponza, Cochaux, Vrolik, P. Havrez, Seguin aîné.

Les Universités qui nous ont fait part de leurs publications sont celles de Rostock, Wurzburg, Freiburg, Giessen, Iena, Marburg, Erlangen, Königsberg, Vienne, Göttingen, Heidelberg, Berlin, Bonn, Utrecht, Bâle, Zurich, Christiania, Copenhague, Lund et Upsala.

Nous avons reçu, en outre, des envois de l'Académie de Vienne, de l'Institut géologique de la même ville, du gouvernement français et du gouvernement prussien.

MESSEURS ,

L'exposé de la situation universitaire vous est présenté annuellement en acquit du devoir qui incombe à tout établissement public et plus particulièrement à une institution relevant en grande partie de la confiance des familles. Il indique les résultats matériels de nos efforts dans le passé et les garanties que nous pouvons offrir pour l'avenir. Il est naturel d'y joindre les motifs de satisfaction et de peine qu'a pu avoir le corps professoral. Ces motifs, je n'ai pas besoin de le dire, lui viennent en grande partie de l'esprit qui anime la jeunesse universitaire.

N'occupant qu'une position intérimaire, je ne me crois pas assez d'autorité pour décerner ici ni l'éloge, ni le blâme; je me borne à rappeler à MM. les étudiants que l'Université est solidaire des actes qu'ils posent aussi bien que des succès qu'ils emportent. Je ne sache pas que dans aucune circonstance le corps professoral ait cherché à restreindre la liberté dont ils jouissent et qui leur est nécessaire pour se former à la vie de citoyens; je ne sache surtout pas qu'il ait voulu leur imposer des doctrines et des opinions autrement que par la persuasion et l'exemple. Par contre, il les supplie par ma bouche de ne pas céder trop facilement à des entraînements qui viennent du dehors et dont le moindre inconvénient serait de les détourner des voies patientes mais sûres qui conduisent à la vraie science, à la vraie philosophie.

Le temps des études est le temps des semailles. C'est au prix du travail que non-seulement les connaissances s'acquièrent, mais que l'esprit se forme. Prétendre à l'autorité et à des succès dans le domaine de l'intelligence alors qu'on ne les a pas encore préparés par un travail opiniâtre, ce serait aussi décevant que de vouloir récolter là où l'on n'a pas semé.

J'ose croire que ces mots, partis d'un cœur aimant mais inspiré par un profond sentiment du devoir et, j'ose l'ajouter, par une certaine expérience de la vie, seront compris et qu'en toute occasion MM. les étudiants retrouveront ce bon sens et cette

dignité vraie qui leur ont valu souvent nos éloges et la reconnaissance du corps professoral. Pour ce qui me regarde personnellement, je n'aspire qu'au moment de restituer les prérogatives et les devoirs du rectorat au collègue dévoué qui, retenu sur un lit de douleur, est néanmoins présent ici, en esprit, et salue ses collègues et nos chers élèves.

Je déclare ouverts les cours de l'année académique 1866-1867.

